

Retour en images - Signature Charte Ville Amie des Enfants

Vendredi 23 septembre, Éragny a renouvelé son engagement auprès de l'UNICEF et a obtenu à nouveau le Label « Ville Amie des Enfants ».



La signature de la charte Ville Amie des Enfants a eu lieu vendredi 23 septembre à 18h30 à l'Hôtel de Ville, en présence du maire Thibault Humbert, d'Alexandre Karadjinov, adjoint chargé de l'Éducation et de Maïté Meric, présidente d'Unicef Île-de-France Ouest.

Depuis 2018, date de la signature de la première charte, l'impulsion de nombreuses actions ainsi que l'adaptation de leurs dispositifs ont permis à chaque enfant et chaque jeune de s'impliquer pour faire valoir leurs droits et devenir acteur de la vie de leur commune. Collecte de jouets à destination des enfants de l'épicerie sociale, opération de sensibilisation contre l'abandon animal, engagement en faveur des enfants Ukrainien à travers une collecte d'équipements de première nécessité sont autant d'actions qui ont été portées par les jeunes Éragniens.

En partenariat avec tous les accueils périscolaires, un guide des droits de l'enfant a également été édité par la municipalité et distribué à tous les enfants qui fréquentent les écoles de la Ville. Disponible en téléchargement sur le site de la Ville, il recense les droits primordiaux des enfants, énoncés dans la convention internationale des droits de l'enfant. Fruit d'un travail collaboratif, chaque droit est illustré par une création produite par les enfants d'Éragny.

« Les enfants représentant l'avenir, il est donc important pour nous de leur donner les outils pour faire face aux enjeux de la société de demain, pour participer à la vie citoyenne et pour leur inculquer les valeurs de respect et d'inclusion, indispensables à la vie en communauté » **Alexandre Karadjinov**

Dans la continuité de son premier mandat, la Ville atteste donc, à travers le renouvellement du partenariat avec l'UNICEF, sa volonté de poursuivre son engagement fort et permanent au bénéfice des droits des jeunes Éragniens.



